



Creil, le 27 juin 2023

***Aux membres du Conseil  
de Quartier Cavées***

**Maison de la ville**  
03 44 29 52 24  
[citoyennete@mairie-creil.fr](mailto:citoyennete@mairie-creil.fr)

**Objet:** Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 16 juin 2023

**Ordre du jour :**

- Présentation de la mission DSU/GUP et appel à projet mémoire de quartier.
- Présentation de Creil c'est l'été.
- Lancement de la saison 5 du Budget Participatif.
- Retour sur les diagnostics en marchant et sur les signalements.
- Questions diverses.

**Etaient présents :**

Elus municipaux :

Mme. Bérénice TALL, conseillère municipale déléguée au quartier Cavées.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 5

- **1<sup>er</sup> point : Présentation de la mission DSU/GUP et appel à projet mémoire de quartier.**

Madame Soisson ayant un impératif, elle n'a finalement pas pu intervenir lors de cette réunion, voici néanmoins certains éléments relatifs à la mission DSU/GUP et à l'appel à projet Mémoire de quartier.

Le nouveau projet de renouvellement urbain (NPNRU) des Hauts de Creil est un dispositif de rénovation et de transformation des quartiers pour améliorer la qualité de vie des habitants. Les travaux engagés vont durer une dizaine d'années et vont profondément transformer le paysage creillois.

Dans ce contexte, la maison du projet a été créée pour faire le lien entre les acteurs du projet et les habitants, en leur offrant la possibilité de prendre une part active aux décisions attenantes au programme de renouvellement urbain. Elle a également pour mission de faire vivre le projet sur le territoire au moyen d'ateliers, de partenariats et de la concertation. La maison du projet a vocation à faire vivre la mémoire des quartiers et des habitants sur la toute la durée de la rénovation urbaine.

3 permanences sont tenues chaque semaine à la Maison du projet dans le quartier du moulin : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h. Une table numérique est disponible pour suivre le projet en immersion.

Dans le cadre de la mission Développement Social Urbain, une consultation des habitants sera proposée par l'intermédiaire d'ateliers thématique, travailler sur ce que les résidents souhaiteraient voir mis en place dans le quartier.

La mission Gestion Urbaine de Proximité a pour objectif de recueillir les problèmes constatés par les habitants dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. En plus des diagnostics en marchant qui seront organisés sur différentes thématiques, les creillois peuvent passer à la maison du projet ou la Maison de la ville pour indiquer des signalements concernant la propreté, les nuisibles, le cadre de vie...

Dans le cadre de l'appel à projet Mémoires de quartier, les résidents peuvent proposer des projets sur le quotidien des habitantes et des habitants des quartiers des Hauts de Creil, de la construction du bâti à aujourd'hui. Toutes les générations sont concernées par cet appel à projet. Les projets peuvent restituer une mémoire ancienne ou au contraire, immortaliser une mémoire vive et actuelle des habitants pendant les opérations NPNRU. Une exposition sera réalisée sur les archives au quartier du Moulin.

- **2<sup>ème</sup> point : Présentation de Creil c'est l'été.**

- Du 8 juillet au 6 août 2023 = **Creil C'est l'Été Terre de jeux** (Ile Saint Maurice)
- Du 10 juillet au 4 août 2023 = **Creil C'est l'Été dans les Quartiers**
- Modification des horaires : 15h à 20h
- **Inauguration le 8 juillet sur l'île Saint Maurice**
  - La culture travaille sur une proposition d'animation
  - Travaille en lien avec la vie associative pour une déambulation depuis la MCA

➤ **Creil, terre de jeux :**

- Espace piscine / pataugeoire, réduction des espaces ensablés
- Déploiement des structures villes (mini-golf etc...)
- Espace détente / buvette
- Scène spectacles vivants (1 soir par semaine)
- Samedi mini olympiades en partenariat avec les associations

➤ **Creil, c'est l'été dans les quartiers :**

- Poursuites des animations par les services municipaux et du CCAS
- Appel à projet auprès des associations
- Appel à projet buvette

➤ **4 semaines ; 4 lieux :**

- Du 10 au 14 juillet : **Guynemer**
- Du 17 au 21 juillet : **Espace Letien**
- Du 24 au 28 juillet : **Place Rodin**
- Du 31 juillet au 4 août : **Maison de quartier de la Garenne**

➤ **Séjours et sorties**

- 2 séjours Sports Creil Alpes
- 2 camps sportif Saint-Leu-d'Esserent
- 2 séjours périscolaire Creil Alpes
- 1 séjours CHAM Creil Alpes
- 1 séjours jeunesse Creil Alpes
- 1 séjours jeunesse aux Iles de Frioul
- 3 journées organisées par le CCAS

- **3<sup>ème</sup> point : Lancement de la saison 5 du Budget Participatif.**

**Définition :**

Le budget participatif est un outil qui donne **la possibilité aux citoyens et aux associations de proposer des projets** et de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Actuellement, une enveloppe financière de **400 000 euros** (soit l'équivalent de 11,20 euros par habitant), est dédiée à la réalisation des projets portés par les citoyens.

Le budget participatif a pour délimitation géographique d'application l'ensemble du territoire communal (ville de Creil), et s'appliquera selon le découpage traditionnel des conseils de quartier (soit **7 quartiers concernés par le dispositif** du budget participatif).

### **Objectifs :**

- **Permettre aux citoyens d'être acteurs des projets** mis en œuvre au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, de la transition écologique, de la propreté et de la sécurité de leur quartier.
- **Favoriser la participation citoyenne** et l'investissement des creillois dans les politiques publiques locales.

### **Dépôt et conditions de recevabilité :**

Du **1er juin au 31 aout 2023** > Période de dépôt sur la plateforme participative dématérialisée [jeparticipe.creil.fr](http://jeparticipe.creil.fr). Accompagnement possible par la MDLV.

Les projets peuvent être déposés par des **creillois de 16 ans ou plus, ou par des associations** œuvrant sur le territoire de la commune.

1. **Satisfaire un motif d'intérêt général** (le projet est à visée collective et de nature à bénéficier à tous les habitants du quartier)
2. Entrer dans le **champ de compétence de la ville**
3. Rentrer dans le cadre des **dépenses d'investissement**
4. Respecter les **valeurs de la République**
5. Entrer dans les catégories suivantes : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, propreté, sécurité**

### **Il est préconisé de :**

- **Constituer des groupes de travail** autour d'un ou plusieurs projets dans le quartier.
- Suivre la **méthodologie de dépôt** des projets :
  1. **Rappel du contexte/Constats.**
  2. **Diagnostic simplifié.**
  3. **Présentation de la finalité du projet et de ses objectifs.**

### **Le calendrier :**

- **Du 1<sup>er</sup> juin au 31 aout 2023** : Dépôt des projets.
- **Septembre – Octobre 2023** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière du projet. Comité technique et pré-sélection des projets.
- **Novembre 2023** : Audition des porteurs de projet devant le jury
- **Décembre 2023** : Annonce des Lauréats. Phase de vote citoyen afin de désigner un « prix du public ».
- **Début d'année 2024** : Annonce du projet Lauréat « prix du public ».

Phase de vote sur la plateforme participative. Cadeau d'une valeur de 250 euros au porteur de projet gagnant.

- **A compter de janvier 2024** : la ville de Creil s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

Il a été demandé si l'évènement Creil c'est l'été sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

*Effectivement, tous les secteurs seront accessibles aux PMR.*

#### • 4<sup>ème</sup> point : Retours sur signalements.

- Les résidents de la copropriété rue du Valois ne reçoivent apparemment pas le magazine de la commune.
- *Distributeur informé.*
- Les pelouses sur le secteur Descartes ne sont apparemment pas entretenues régulièrement (au niveau du 1 rue Descartes).
- *Au même titre que le reste du quartier, cet espace vert bénéficie de 12 tontes annuelles, prestation conforme aux prescriptions de notre marché et en cohérence financière avec les charges locatives imputées.*
- Le marquage des places de stationnement dans le square C. Bernard mériterait d'être repris. Il était apparemment envisagé de créer une place handicapée.
- *En 2019, lors d'un relevé de marquage pour la saison, un riverain sur place a alerté. Le riverain a un garage + une allée dans son jardin, mais voudrait une place PMR devant chez lui. Il lui avait été répondu de faire un courrier à monsieur le Maire, courrier qui n'a jamais été fait. Des travaux d'aménagements sont nécessaires pour la création d'une place PMR aux normes. Pour le marquage, il était prévu pour 2020, année Covid, d'autres endroits plus urgents ont dû être faits avant. Marquage réinscrit pour cette année.*
- Une voiture brûlée a été signalée au niveau du terrain de sport du Square Hélène Boucher.
- *La brigade fourrière est en charge de ce dossier.*
- Une grille du city stade a été retiré à l'hippodrome (rue Branly).
- *Travaux en cours.*
- Dans l'escalier du Plessis Pommeraye, des marches s'affaissent de plus en plus.
- *Cela semble compliqué. Le service voirie va se rendre sur place et constater la problématique.*
- Dans le square Becquerel, les planches du banc retirées n'ont toujours pas été remises. Il faudrait également rajouter 2 bancs.
- *Problématique prise en compte par la régie voirie.*
- Dans le square Diderot, il faudrait refaire le terrain de pétanque ainsi que la porte de l'aire de jeux.
- *Problématique vue également en diagnostic en marchant. Pris en charge par la régie Services Techniques.*
- La commune, peut-elle intervenir concernant le bâtiment de la courtepaille qui est très dégradé ?
- *La Ville et l'ACSO ont procédé à l'expulsion des gens du voyage et la sécurisation de l'accès au site, La Ville a demandé à l'exploitant de sécuriser à nouveau le bâtiment désaffecté.*

- Le feu tricolore sur la route de Chantilly en allant vers le centre-ville de Creil, au niveau du radar, n'a plus ses pare-soleil, cela est gênant pour percevoir les couleurs.
- *Les pare-soleil sur les grosses lanternes sur Chantilly et Biondi ont été enlevés pour le bon fonctionnement des nouveaux radars de feux qui ne pouvaient détecter les couleurs du feu avec les pare-soleil.*
- Le feu piéton au croisement route de Chantilly, rue du Valois n'est plus fonctionnel. Il en est de même pour le feu orange pour véhicule dont l'ampoule est H.S.
- *L'ampoule du feu orange a été changée semaine 14. Pour les figurines piétons, le signalement a été fait à la régie EP, remplacement des figurines par du led semaine 18. Effectué.*
- Le caniveau à l'entrée de la rue de Normandie est dégradé.
- *Effectué.*
- Il a été demandé s'il est possible de travailler sur un projet de réhabilitation du square G. Grellier dans le cadre du Budget Participatif.
- *Ce projet semble intéressant pour compléter les interventions du NPNRU sur la Cavée de Senlis. Cependant, le fait de supprimer le square Charcot et de le remplacer par du stationnement peut poser problème, car le square Charcot est situé au pied des immeubles et il a une vocation de proximité. Il faut envisager de sonder la population du secteur afin de statuer sur les aménagements à proposer.*
- Les pots de fleurs de la rue de la République qui seront retirés pour les travaux pourraient-ils être réutilisés dans le cadre d'un projet du Budget Participatif.
- *Les pots de fleurs vont être remis en lieu et place après les travaux République.*
- Des rats prolifèrent et créent des crevasses dans le secteur du 1 rue Descartes.
- *Le secteur est traité en actions préventives et curatives au fil des constatations et autres signalements. Un amendement de terre végétale sera réalisée par notre société espaces verts afin de combler les galeries les plus imposantes.*

- **5<sup>ème</sup> point : Questions diverses.**

- Au niveau d'euro primeur : des automobilistes stationnent sur le passage PMR.
- Il faudrait effectuer un deuxième passage pour les personnes à mobilité réduite. Il n'y a qu'un accès côté magasin, mais pas d'accès de l'autre. Au niveau du passage piéton euro primeur, il faudrait envisager de surbaisser le trottoir.
- Problème de stationnement gênant dans le virage au niveau du porche av. pierre et marie curie.

## **Conclusion**

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

**Le prochain conseil de quartier se tiendra au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.**